

# COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

SEANCE PLENIERE DU 26 SEPTEMBRE 2017

Membres électeurs : 40  
Membres électeurs présents : 26  
Pouvoirs : 3  
Vote : - Pour Mme ARDON : 17  
- Pour M. ALLIN : 12

DELIBERATION N° 2017/3

## ÉLECTION DU VICE-PRESIDENT DU COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion, délibérant valablement,

- VU** l'article L 213-13-1 du Code de l'Environnement ;
- VU** l'article R 213-56 du Code de l'Environnement ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2017-1941/SG/DRECV du 18 septembre 2017 portant désignation des membres du Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion ;
- VU** le règlement intérieur du Comité de l'eau et de la biodiversité ;

Après avoir procédé à l'élection du vice-président,

**DECIDE :**

**Article unique :**

Est élue vice-présidente du Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion :

- **Mme Bernadette ARDON (Collège des usagers)**

Saint-Denis, le 29 nov 2017

Le président du Comité de l'eau et de la  
biodiversité de La Réunion

